



Surmenage, Stress à GEMS : une réalité qui ne peut plus être niée

Retrouver toutes ces infos et d'autres sur : www.cgt-gems.fr

Le service médical a réalisé une enquête basée sur le « ressenti » de 1005 salariés GEMS (CDI, CDD, de Buc et région parisienne) et sur leur examen clinique entre mi-juillet 2004 et fin avril 2005 (9 mois et demi) pour estimer l'importance de leur « fatigue », « surmenage », voire « stress ».

Ainsi il apparaît :

	Hommes	Femmes	Total
Total	773	232	1005
Salariés surmenés	34 4%	31 13%	65
Salariés stressés	78 10%	18 8%	96
Salariés surmenés et stressés	21 3%	15 6%	36
Ni l'un ni l'autre	640 83%	168 72%	808

Surmenage :

Continuation sans récupération malgré un état de fatigue important.

Stress :

Au delà du sentiment de malaise, c'est une réaction biologique à une stimulation extérieure. Quand la soupape de sécurité explose, apparaissent alors la fatigue, la colère, voire la dépression.

En regroupant, les salariés victimes de surmenage, de stress et des deux cumulés

En fonction du sexe					Total
	Moins de 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	Plus de 50 ans	
Femmes	19%	19%	44%	42%	28% (64 salariées)
Hommes	6%	15%	20%	20%	17% (133 salariés)

En fonction de l'ancienneté						Total
	Moins de 5 ans	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans	Plus de 21 ans	
Femmes	24%	27%	24%	42%	32%	28%
Hommes	14%	14%	15%	20%	21%	17%

Ce que personne n'ignore est mis en évidence: Le mal-être, le surmenage et le stress sont une réalité à GEMS comme les résultats de l'enquête le montrent :

- L'augmentation de l'âge et l'ancienneté accroît le risque d'être victime.
- Les femmes sont dans une situation plus fragile que celle des hommes
- Cela touche tout type de poste de travail, de métier, de service.

Nous connaissons tous un ou des salariés dont le sommeil est perturbé, qui prennent des médicaments « pour tenir le coup », voire qui sombrent dans la dépression. Et si pour tous, le travail n'est pas la seule cause de cet état, il y contribue incontestablement. Pour d'autres, en revanche, c'est uniquement la dégradation continue des conditions de travail (charge de travail plus importante, challenges à répétition etc...) qui en est à l'origine.

Ce bilan, c'est le résultat inévitable et prévisible de la dégradation de nos conditions de travail due :

- A l'augmentation de la charge alors que les effectifs sont insuffisants
- Au raccourcissement en tous genre des délais
- A la transformation des salariés en « pompiers » permanents.

Derrière toutes ces manifestations, il n'y a, en fait, qu'une cause unique : la réduction des coûts permanente voulue par la direction qu'elle instaure consciemment en dépit des conséquences que cela peut avoir sur la santé de certains salariés.

Et si pour l'instant la direction s'abstient de tout commentaire notable à la suite de ces résultats, elle ne peut se réfugier derrière un silence poli et l'indifférence. Elle doit les prendre en compte afin d'y mettre fin au plus tôt.

Mais cela ne semble pas être le chemin suivi car, au même moment, elle annonce qu'elle va faire un pas de plus dans la mise à mal de toute politique de prévention et de surveillance médicale en appliquant à la lettre la nouvelle réforme de la médecine du travail que le gouvernement a fait passer par décret cet été et qui se traduit par :

- L'augmentation du nombre d'entreprises et de salariés dont chaque médecin devrait s'occuper.
- L'augmentation à 2 ans du délai entre deux visites médicales pour la majorité des salariés.

Une mesure qui constitue un recul sur le plan sanitaire car ces visites demeurent, mêmes si elles sont limitées, un moyen de prévention comme le bilan chiffré du service médical le montre.

Mais le dépistage comme la prévention, pour le Medef et GEMS, cela passe après les économies et la réduction des « coûts » même si l'entreprise se targue d'être un leader de l'industrie médicale.

Le service médical en 2004 ; c'est en autres

- 1862 personnes prises en charge
- 1242 + 736 visites médicales annuelles
- 475 +94 visites non périodiques (embauche, de reprise, pré-reprise, etc..)
- 225 vaccinations antigrippales
- 48 salariés orientés vers un médecin généraliste et 65 vers un spécialiste.
- 2 maladies professionnelles reconnues (1 surdité et 1 tendinite début 2005)

Alors que faire ?

Individuellement, chacun ne peut que subir et est mis dans une situation où il ne peut, à lui seul, résister durablement. Et si bien sûr, nous invitons ceux qui se sentent en difficulté à nous contacter pour rompre cet isolement et agir pour modifier la situation à leur avantage, il ne faut pas en rester là.

La seule possibilité d'enrayer cette situation, c'est de refuser que nos conditions de travail soient uniquement dictées par les décisions de l'employeur. Nous avons notre mot à dire et nous devons le dire. Pour cela, il faut le faire de la façon la plus efficace possible, c'est-à-dire à un niveau susceptible de peser suffisamment pour que la direction nous entende. C'est-à-dire collectivement au niveau d'un service, d'une direction voire de l'entreprise.

Nous y avons tous intérêt car rien ne nous permet d'affirmer aujourd'hui que nous n'en serons pas victime demain.

Car chaque salarié vient travailler pour gagner sa vie, pas pour perdre sa santé.